

LE COLLÈGE COMMUNAL,
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,
le lundi 24 juin 2019 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellations au Collège communal.

M. le Bourgmestre

1.

Acquisition de 30 climatiseurs mobiles d'appoint pour la Zone de police, par le biais du lot 1 du marché de la Police fédérale.

2.

Acquisition de 22 casques moto avec audio intégrée pour les membres de la Brigade Motocycliste de la Zone de police.

3.

Décision de procéder au placement et au raccordement de 8 nouvelles caméras et de procéder au remplacement de 30 caméras, dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police pour l'année 2019.

4.

Décision d'acquérir 13 véhicules pour la Zone de police, via les marchés lancés par la Police fédérale au profit de la police intégrée et du Service Public de Wallonie, ouvert aux Zones de police, et ayant pour objet l'acquisition de camionnette de type fourgon de 800 kg de charge utile minimum.

5.

Décision d'acquérir 5 motos de type police véhicules au profit de la Zone de police par le biais d'un marché lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée.

6.

Ouverture de 5 emplois d'Inspecteur Opérationnel dans le cadre de la mobilité 2019 03, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné et choix du mode de sélection.

7.

Ouverture d'un emploi d'Inspecteur de Quartier dans le cadre de la mobilité 2019 03, constitution d'une réserve de recrutement pour l'emploi concerné et choix du mode de sélection.

8.

Passation d'un marché de faible montant relatif à l'acquisition de 2 casques balistiques pour les membres du Peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de la modernisation du système de vidéosurveillance du complexe cellulaire de l'Hôtel de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un marché en 2 lots par procédure ouverte avec publicité belge en vue de l'acquisition d'un mur d'écrans complémentaire au mur d'écrans existant du Centre de Gestion des Evénements de la Zone de police de Liège et la conclusion d'un contrat de maintenance d'une durée de 10 ans pour l'entiereté de ce mur - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

11.

Passation d'un marché de faible montant en vue de procéder à l'abattage et l'élagage d'arbres à la Brigade canine de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

12.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la réfection d'une section du parvis de l'Hôtel de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

13.

Passation d'un marché de faible montant en vue de procéder à la réalisation et la pose d'une cuisine et d'un coin kitchenette au nouveau Commissariat Sainte-Walburge-Rocourt de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

14.

Passation d'un marché à tranches par procédure négociée sans publication préalable en vue de la réalisation de travaux de remise en peinture de l'Hôtel de police – adoption cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

15.

Passation d'un marché de faible montant en vue de procéder à la mise en conformité des 2 cabines haute-tension de l'Hôtel de police et du Centre de Maîtrise de la Violence de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

16.

Passation d'un marché de faible montant en vue de mettre en conformité les installations de gaz au Commissariat Saint-Léonard - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

17.

Acquisition et placement de stores pour le Commissariat de Sainte-Walburge-Rocourt par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale - accord-cadre conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale relatif aux travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement de systèmes d'occultation et de volets à effectuer dans les Bâtiments communaux ainsi que ceux de la Police, la Régie foncière et du CPAS de Liège.

18.

Réalisation de travaux d'électricité en vue du raccordement d'appareils mobiles d'air conditionné à la Brigade judiciaire de la Zone de police par le biais du lot 2 du marché entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) relatif aux travaux divers d'électricité, de data et mise en conformité électrique à effectuer dans divers bâtiments communaux de la Ville, de la Régie foncière, de la Zone de police et du CPAS de Liège.

19.

Adoption du rapport de rémunération de l'exercice comptable 2018.

20.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 de l'Intercommunale des Abattoirs publics des Arrondissements de Liège et de Waremme.

21.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 de l'Intercommunale de Gestion Immobilière Liégeoise.

22.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège.

23.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle.

24.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019 de l'Intercommunale "NEOMANSIO".

25.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019 de l'Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

26.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 de l'Intercommunale « ECETIA Intercommunale ».

27.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 de l'Intercommunale "SPI".

28.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019 de la SCRL "ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE".

29.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 de l'Intercommunale « ECETIA Finances ».

30.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 de l'Intercommunale "ENODIA".

31.

Prise de connaissance des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires du Holding communal SA - en liquidation qui se réunira le 26 juin 2019 - Vote sur la nomination du commissaire.

32.

Abrogation du règlement complémentaire de la police de la circulation routière du 4 octobre 2010 relatif au stationnement payant sur les voiries régionales - adoption du nouveau règlement complémentaire de la police de la circulation routière relatif au stationnement payant sur les voiries régionales.

33.

Abrogation du règlement du 25 juin 2007 relatif à la carte communale de stationnement et le règlement coordonné relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains du 14 décembre 2015 - adoption du règlement complémentaire de la circulation routière relatif aux emplacements de stationnement réservés aux riverains.

34.

Abrogation du règlement complémentaire de la police de la circulation routière du 4 octobre 2010 relatif au stationnement payant sur les voiries communales - adoption du nouveau règlement complémentaire de la police de la circulation routière relatif au stationnement payant sur les voiries communales.

35.

Création de deux passages pour piétons, délimités par des bandes de couleur blanche, rue du Laveu, à hauteur des immeubles n° 34 et 97 à 4000 LIÈGE.

36.

Création de deux emplacements de stationnement handicapés, rue Pokiétonov, à l'opposé de l'immeuble n°2b, sur le terre-plein, en perpendiculaire à la voirie à 4020 LIEGE

37.

Création d'emplacements riverains supplémentaires sur le territoire de la Ville de Liège

38.

Création rue de l'Arbre Sainte-Barbe à 4000 LIEGE de deux passages pour piétons, délimités par des bandes de couleur blanche, à hauteur de l'immeuble n°337 et au carrefour avec la rue du Village.

39.

Création, rue des Marguerites à 4020 LIEGE, d'une interdiction de circulation excepté circulation locale.

40.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Waleffe, à la jonction avec la rue Laïresse à 4020 LIÈGE.

41.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Chiff d'Or, deux mètres après l'immeuble portant le n°18, en direction de Tilleur à 4000 LIÈGE.

42.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Derrière le Château, au milieu du tronçon compris entre la rue du Castel et la rue des Argillères à 4020 LIÈGE.

43.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue du Castel, au débouché avec les rues Pokiétonov, et Derrière le Château à 4020 LIÈGE.

44.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue de la Butte, à la jonction avec la rue du Laveu à 4000 LIÈGE.

45.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, avenue de l'Indépendance, au carrefour avec le rue du Pont de Wandre à 4020 LIÈGE.

46.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Mueseler, à la jonction avec la rue du Laveu à 4000 LIÈGE.

47.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°171, rue de l'Hippodrome à 4000 LIÈGE.

48.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°43, rue Hennequin à 4000 LIÈGE.

49.

Création d'une zone de livraison, avenue Cardinal Mercier à 4020 LIÈGE.

50.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, rue des Courteaux à 4032 LIÈGE.

51.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Chauve-Souris, à la jonction avec la rue du Laveu à 4000 LIÈGE.

52.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue Jacob Makoy, à la jonction avec la rue du Laveu à 4000 LIÈGE.

53.

Création d'un passage pour piétons, délimités par des bandes de couleur blanche, au carrefour avec les rues Principale et de l'Arbre Sainte-Barbe, rue du Village à 4000 LIEGE.

54.

Création d'un passage pour piétons, délimité par des bandes de couleur blanche, rue du Pont de Wandre, à hauteur de l'immeuble n°229 à 4020 LIÈGE.

55.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°70, rue Professeur Mahain à 4000 LIÈGE.

56.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur des immeubles n°17 et 15, rue Waroux à 4000 LIÈGE.

57.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°505, boulevard Ernest Solvay à 4000 LIÈGE.

58.

Création d'un passage pour piétons, à hauteur de l'immeuble 250, rue Gaillarmont à 4032 LIEGE.

59.

Création d'emplacements de stationnement riverain, avenue des Tilleuls à 4000 LIÈGE.

60.

Création d'une interdiction de stationnement à l'opposé de l'immeuble n°460, rue Saint-Léonard à 4000 LIEGE.

61.

Création d'une zone de livraison, rue du Sart-Tilman à 4000 LIEGE.

62.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°119, rue du Moulin à 4000 LIÈGE.

63.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, en perpendiculaire à la chaussée, un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°66, quai des Ardennes à 4020 LIÈGE.

64.

Décision de déplacer, rue Frédéric Nyst à 4020 LIÈGE, l'emplacement réservé aux personnes handicapées situé à hauteur de l'immeuble n°97 vers l'emplacement situé à hauteur de l'immeuble n°103.

65.

Interdiction de stationnement, rue Gretry, à hauteur de l'immeuble n°171, sur une longueur de 6 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant la mention "Réservé Bpost du lundi au vendredi du 08h00 à 18h00".

66.

Interdiction, rue des Tawes à 4000 LIEGE, l'accès à cette artère aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse les 3.5 tonnes, excepté les bus et la desserte des riverains.

67.

Interdiction de stationnement, rue Bonne-Femme, à hauteur de l'immeuble n°55, sur une longueur de 15 mètres, par signal routier E1 portant la mention "du lundi au samedi, de 08h00 à 12h00".

68.

Limitation de la vitesse à 30km à l'heure, par signaux routiers C43 (30), impasse Macors à 4000 LIEGE.

69.

Mise en conformité du Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière, rue Marengo à 4000 LIÈGE.

70.

Décision de supprimer rue Puits-en-Sock à 4020 LIÈGE, un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°4 - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°20-18.

71.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°40, rue des Primevères à 4032 LIÈGE.

72.

Création d'une zone de stationnement réservé aux riverains, à hauteur des immeubles n°35 à 23, sur une distance de 35 mètres, rue Robertson à 4020 LIEGE.

73.

Suppression du stationnement alternatif et création d'un emplacement PMR, rue d'Angleur à 4031 LIÈGE.

74.

Suppression, rue des Croix de Guerre à 4020 LIÈGE, à hauteur de l'immeuble n°6 , sur une longueur de 5 mètres, de l'interdiction de stationnement marquée par une ligne discontinue de couleur jaune peinte sur la bordure du trottoir - création, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées.

75.

Suppression, rue de Liège à 4020 LIÈGE, l'interdiction de stationnement, délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°91 - création sur une longueur de 6 mètres, un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°91.

76.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à la SPRL "LES ARDENTES" dans le cadre de l'organisation de la manifestation "LES ARDENTES - LIÈGE MUSIC FESTIVAL" du 4 au 7 juillet 2019 - adoption du texte de la convention.

77.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prise en charge d'une distribution de brochures "Liège 2025" dans toutes les boîtes aux lettres de divers quartiers du territoire du 21 au 24 mai 2019.

78.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE GRIVEGNEE-BAS " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

79.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER D'ANGLEUR KINKEMPOIS " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU VAL DE LA LEGIA - ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER SAINTE-WALBURGE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE D'ETUDE ET DE DEFENSE DE QUARTIER DU THIER-A-LIEGE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER LES VERGERS " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

84.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU BOUTELICOU " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE ROCOURT " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE CHENEE CENTRE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " DYNAMIQUE DE QUARTIER DE PIERREUSE ASBL " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

88.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER CENTRE-AVROY SAINT-JACQUES ASBL " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

89.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU SART-TILMAN " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

90.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE SCLESSIN " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

91.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE COINTE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

92.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE GRIVEGNEE-HAUT " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

93.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER LONGDOZ-BOVERIE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

94.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER MOLINVAUX-NANIOT " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

95.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DES HABITANTS DU QUARTIER SAINT-LEONARD " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

96.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER JUPILLE CHARLEMAGNE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

97.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " MOUVEMENT SAINT-GILLES " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

98.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER JOLIVET-CORONMEUSE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

99.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER FOND PIRETTE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

100.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DU LAVEU - LIEGE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

101.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER BRONCKART-BOTANIQUE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

102.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU QUARTIER LIEGE- VENNES-FETINNE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

103.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER DE CHENEE-THIERS ET EXTENSIONS " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

104.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER D'AMERCOEUR " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

105.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " LES AMIS DU COEUR HISTORIQUE DE LIÈGE " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

106.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER FRAGNEE-BLONDEN " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

107.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " COMITE DE QUARTIER SAINT-LAURENT - SAINT-MARTIN " pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

108.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la S.C.R.L. "CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LA CITADELLE", le Centre Public d'Action Sociale de Liège et l'Association de droit public « RELAIS SOCIAL DU PAYS DE LIEGE » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale ».

109.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la S.C.R.L. « Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation du Centre START-MASS ».

110.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "FAN COACHING - EURO FAN" dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2018-2019, relative à l'organisation du projet spécifique « organisation d'activités socio-pédagogiques et préventives de la violence dans le sport à Liège et le financement des frais relatifs au local des supporters du Standard de Liège ».

111.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « GROUPEMENT LIEGEOIS DES ASSOCIATIONS ET DES MEDECINS OMNIPRATICIENS » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de la sécurisation des gardes médicales ».

112.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CLIC JEUNES » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant le renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers sensibles ».

113.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Sainte-Walburge » du 1er janvier au 31 décembre 2019.

114.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « PLATEFORME PSYCHIATRIQUE LIEGEOISE » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation des actions de réduction des risques dans le cadre du "Conseil Communal Consultatif de la nuit" ».

115.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE - C.JBD » dans le cadre de l'organisation du projet spécifique « organisation de projets visant la resocialisation de jeunes en difficultés par l'équipe de quartier de Bressoux-Droixhe » du 1er janvier au 31 décembre 2019.

116.

Approbation du texte de la convention de prêt à usage à conclure avec la Société Coopérative à Responsabilité Limitée "Compagnie Intercommunale des Eaux" en abrégé "CILE" dans le cadre des fêtes du 15 août 2019.

117.

Approbation du texte de la convention 2018 - 2019 à conclure avec le Service Fédéral du Ministère l'Intérieur dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention.

118.

Adhésion à la Centrale d'achat de la Ville de Bruges afin de pouvoir bénéficier du marché relatif à des services postaux.

119.

Adoption du texte de la Convention entre la Ville de Liège et la SCCRL "REPROBEL", dans le cadre des reproductions sur papier (photocopies et impressions), perception mixte d'oeuvres protégées réalisées par l'Administration pour l'année de référence 2019 et suivantes.

Mme l'Échevine Christine DEFRAIGNE

120.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 3.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

121.

Adoption du règlement relatif à la redevance portant sur le Plan de stationnement.

122.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 du Centre Public d'Action Sociale de Liège – sise Place Saint-Jacques, 13 à 4000 LIEGE.

123.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » - sise rue Gît-le-Coq, 33 à 4020 Liège – tel que rectifié.

124.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 du Conseil d'administration de l'église protestante de « Liège – Rédemption » - sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège – tel que soumis.

125.

Approbation du texte du bail emphytéotique avec la Fabrique d'église de la Paroisse Saint-Jean l'Évangéliste.

126.

Cession d'une parcelle de terrain sise à l'angle des rues Vinève et Jules Cralle à 4030 LIEGE.

Mme l'Échevin Maggy YERNA

127.

Convention d'hébergement d'un(e) animateur(trice) chargé de mettre en oeuvre la stratégie wallonne « Manger demain, vers un système alimentaire durable en Wallonie » en Province de Liège

128.

Approbation du texte de la convention de mandat de gestion liant l'AIS « Liège logement » à la Régie Foncière de Stationnement et de Services concernant le logement sis rue Haut Pavé, 80 à 4000 Liège.

129.

Approbation du texte de la charte qui sera proposée à l'adhésion des jardiniers du Potager communautaire des Forges.

130.

Décision d'arrêter le règlement d'ordre intérieur de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

131.

Adoption du rapport d'activités 2018 de la Régie Communale Autonome "Liège Développement".

132.

Approbation du rapport d'avancement 2017 relatif au programme «Commune Energétique» en vue de son envoi à la Région wallonne et à l'ASBL "UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE".

Mme l'Échevin Julie FERNANDEZ FERNANDEZ

133.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « COORDINATION GENERALE SAINT-LEONARD » relative à l'organisation de la manifestation « Saint-Léonard en Couleurs » du 15 juin 2019 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention - octroi à ladite association d'une subvention indirecte opérateur.

134.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE DES JEUNES DES VENNES » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention.

M. l'Échevin Gilles FORET

135.

Passation d'un accord-cadre sur catalogue par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition d'arbres hautes tiges - adoption du cahier spécial des charges.

136.

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et la S.A. Primark relative à la collecte des déchets textiles ménagers sur le territoire de la Ville de Liège.

137.

Passation d'un marché de fournitures avec publicité belge par procédure ouverte pour la fourniture de bulles à verres accessibles aux PMR, en deux lots - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

138.

Passation d'un marché de fournitures avec publicité européenne par procédure ouverte pour la fourniture d'une balayeuse compacte de capacité moyenne 4 m³ avec système d'aspiration (Lot 1) et de deux balayeuses grande capacité de 7 m³ (Lot 2) destinées au service de la Propreté publique - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

139.

Règlement organisant l'agrément des opérateurs de voitures partagées.

M. l'Échevin Roland LEONARD

140.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Image, Son et Animation » sise rue mère-Dieu, 4 bte 11 à 4000 LIEGE, relative à la mise à disposition de locaux dans le bâtiment sis rue Mère-Dieu, 4 bte 11 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention.

141.

Décision de l'inscription d'une allocation de dépense au chapitre des investissements du prochain document budgétaire pour les travaux de mise en conformité des installations de gaz suite à une fuite sur une tuyauterie de gaz vétuste et non étanche au complexe "Sart-Tilman", rue du Sart-Tilman à 4031 ANGLEUR dans le cadre de l'accord-cadre conjoint entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.)
- admission de pourvoir à une dépense nécessaire.

142.

Marque un accord de principe sur le projet conjoint avec le Groupe ISoSL pour la construction d'une nouvelle école et d'un centre pour infirmes moteurs cérébraux (C.I.M.C.) à Droixhe - approbation du projet d'avis de pré-information qui sera soumis à publication par la Groupe ISoSL.

143.

Passation par procédure ouverte avec publicité européenne un marché de services relatif à l'entretien, exploitation et installation d'appareillages à livre ouvert de l'ensemble des installations techniques du hall omnisports et de la piscine de Grivegnée, rue Nicolas Spiroux, 55 à 4030 GRIVEGNEE - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

144.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la rénovation de la conciergerie de l'Académie des Beaux-Arts, rue des Anglais, 21 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

145.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux de démolition des bâtiments à la DIVISION GEP "VENNES", rue des Vennes, 65 à 4020 LIÈGE - adoption du cahier spécial des charges.

146.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réfection des terrasses des 1er et 2e étages au Complexe « Libération » - Crèche Chainaye, rue Hector-Chainaye, 2 à 4020 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

147.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour le remplacement des menuiseries extérieures en 2 lots au Complexe « Général de Gaulle – Porto » - à l'école Porto, rue de Porto, 76 à 4020 Liège pour le lot 1 et à l'école de Gaulle, rue Général de Gaulle, 89 à 4020 Liège pour le lot 2 - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie.

148.

Retrait de la décision du 26 mars 2018 adoptant le texte de la concession domaniale entre la Ville de Liège et "PROXIMUS" sur une infrastructure avec emplacement en annexe dans un ensemble immobilier sis rue de la Tonne numéro 80 à 4000 LIEGE/ROCOURT - adoption du texte de la concession domaniale sur une infrastructure et une annexe sises sur le site de la rue de la Tonne numéro 80 à 4000 Liège/Rocourt au profit de PROXIMUS.

149.

Adoption du texte de la convention de cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase réalisation, à conclure avec l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des communes de la province de Liège (A.I.D.E.), la CILE, la S.A. RESA et la S.P.R.L. BCSS, pour les travaux de remplacement des canalisations d'égouttage existantes, renouvellement des installations de distribution d'eau et renouvellement des réseaux de gaz et d'électricité dans l'avenue Reine Astrid à 4030 GRIVEGNEE.

150.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable concernant les travaux de réfection d'une allée dans le parc de la Boverie, à 4020 LIÈGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et l'avis de marché - sollicitation du subside supracommunal auprès de la Province de Liège (A.S.B.L. LIÈGE EUROPE MÉTROPOLÉ).

151.

OCTROI d' une subvention indirecte opérateur à l'association «Centre sportif local intégré d'Angleur» relative à l'organisation du projet spécifique d'aménagement d'une piste de pétanque permanente en 2019 - Adoption du texte de la convention.

152.

Décision de procéder à la réalisation de travaux de marquage routier sur le territoire de la Ville de Liège, pour l'exercice 2019, via l'accord-cadre passé et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020.

153.

Procède à l'acquisition d'éléments de béton destinés à divers services techniques de la Ville de Liège, pour l'exercice 2019, via l'accord-cadre.

M. l'Échevin Jean-Pierre HUPKENS

154.

Adhésion au Contrat programme 2018-2022 signé le 24/09/2018 entre la Communauté française de Belgique l'association «ORCHESTRE PHILHARMONIQUE ROYAL DE LIEGE» - n° d'entreprise 0405.683.197 - sise bd Piercot, 25-27 à 4000 LIEGE.

155.

Passation d'une concession de service visant à permettre l'aménagement et l'exploitation d'un espace petite restauration / débit de boissons au sein du Grand Curtius - adoption du cahier spécial des charges.

156.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur des frais de déplacement.

157.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la présentation d'un spectacle conté précédé d'une présence scénique en lien avec la thématique de l'arbre et du développement durable à la bibliothèque de Saint-Léonard, au motif que suite à l'envoi tardif de la facture l'engagement a été soldé par erreur.

158.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prestation d'ARSENIC, à la bibliothèque de Saint-Léonard, dans le cadre de l'animation d'un atelier SLAM au motif qu'il manque une réponse à une offre et que la prestation a eu lieu avant l'engagement du bon de commande.

159.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les prestations des écrivains publics dans les bibliothèques Saint-Léonard, Droixhe, Grivegnée et Angleur en Novembre et Décembre 2018.

160.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une facture de ARTICLE 27 Liège ASBL pour les animations de médiation en lien avec des sorties culturelles dans le cadre des activités développées à la bibliothèque de Droixhe.

161.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION CAMEROUNAISE DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

162.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ALTERVOYAGES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

163.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « A.S.B.L. BLACK ROOTS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

164.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TOGODO » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

165.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « INSTITUT DE RECHERCHE, DE FORMATION ET D'ACTION SUR LES MIGRATIONS, I.R.F.A.M. (Harmoniques Formations) » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

166.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NECTAR ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

167.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION POUR LA TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIERES L'ACTION CITOYENNE, LOCALE DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

168.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE INTERCULTUREL SLAVIANKA ART ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

169.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CAP MIGRANTS » pour l'année 2019 - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

170.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

171.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ARC-EN-CIEL WALLONIE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

172.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ENAIP EN PAYS DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

173.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « POINT D'APPUI. SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES SANS PAPIERS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

174.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION JEUNESSE - SOLIDARITE TAL-LAFI - BELGIQUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

175.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NOVINYO » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

176.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PIERREUSE ET AILLEURS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

177.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MABEL DU DESERT » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

178.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « IDENTITE AMERIQUE INDIENNE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

179.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TSHINTU ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

180.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE POLYCULTUREL RESISTANCES » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

181.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

182.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « KIDOGOS A.S.B.L. » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

183.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FILLES DE WALLONIE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

184.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « F.A.M. - RESEAU SOLIDARIS – MOUVEMENT DE PROMOTION SOCIOCULTURELLE DES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DE LIEGE – HUY - WAREMME » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

185.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BOBINE » pour l'année 2019.

186.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LOS NINOS DE GAIA » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Mme l'Échevin Elisabeth FRAIPONT

187.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de passer une commande portant sur l'acquisition de bois et panneaux de bois pour des chicanes de séparation à destination de bureaux électoraux via l'accord-cadre pour la fourniture de bois et de panneaux de bois nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du Centre Public d'Action Sociale en raison d'une urgence impérieuse - admission de la dépense.

188.

Mise en exécution des travaux d'enherbement des allées dans divers cimetières dans le cadre de l'accord cadre relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police et du CPAS de Liège.

M. l'Échevin Pierre STASSART

189.

Adoption du Règlement d'ordre intérieur de l'école fondamentale communale Cointe.

190.

Adoption du Règlement d'ordre intérieur de l'école fondamentale communale Bressoux-Piron.

191.

Adoption du Règlement d'ordre intérieur de l'école fondamentale communale Sart-Tilman II implantation Belle Jardinière.

192.

Adoption du Règlement d'ordre intérieur du groupe scolaire communal Sauvenièr.

193.

Décision de modifier la dénomination de l'Institut de la Construction, des Arts Décoratifs et Industriels, rue de Fragnée, 76 à 4000 Liège en Institut de la Construction, des Arts Décoratifs et de l'Infographie.

194.

Décision de détacher l'implantation de la rue Charles Bartholomez 9 à 4020 LIEGE du Groupe scolaire communal Basse-Wez - Charles Bartholomez, rue Bassez-Wez, 54 à 4020 LIEGE, à la date du 01/09/2019 et de la rattacher à l'Ecole fondamentale communale André Bensberg, rue Saint-Gilles, 572 à 4000 LIEGE.

195.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2019 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

196.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2019.

197.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL MAISON BLANCHE DE GLAIN » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

198.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE JARDIN DES ENFANTS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

199.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES MARMOTS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

200.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PARENT INTER SITTER asbl » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

201.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA TCHICASS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

202.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

203.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECLAT DE RIRE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

204.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA MARELLE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

205.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

206.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DE FRAGNEE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

207.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES PARENTS JARDINIERS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

208.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION SOCIALE ET SCOLAIRE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

209.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

210.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

211.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ACTION SOCIALE AU BERNALMONT (Liège) » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

212.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION DES ECOLES DE DEVOIRS EN PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

213.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

214.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL 'LA MARGUERITE' MAISON DE QUARTIER » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

215.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA SCOLARITE ET A L'INTEGRATION SOCIALE DES ADOLESCENTS » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

216.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

217.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

218.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2019.

219.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DES JEUNES DES VENNES" pour l'année 2019.

Question(s) orale(s) pour mémoire.

SÉANCE À HUIS-CLOS.

M. le Bourgmestre

220.

Admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, à la date du 01 juin 2019, d'un Inspecteur de Police.

221.

Nomination de 7 Inspecteurs principaux dans le cadre de la mobilité 2019 01.

222.

Proposition au Roi de nommer un Commissaire Divisionnaire de police "Directeur Opérationnel" dans le cadre de la mobilité 2019 01.

223.

Désignation d'un délégué de la Ville à l'assemblée générale de l'ASBL LIEGE ENERGIE.

224.

Désignation du représentant de la Ville à l'assemblée générale de la SA Holding communal - en liquidation.

225.

Désignation des représentants de la Ville à la Commission communale d'Accueil de l'Enfant (CCA).

226.

Désignation des représentants de la Ville à l'ASBL Liège Propreté et Environnement

227.

Remplacement d'un délégué à l'assemblée générale de l'ASBL Liège, Ville Santé.

228.

Désignation d'un candidat administrateur au Conseil d'administration de l'intercommunale du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (C.H.R.) SCRL.

229.

Proposition des candidats au Conseil d'administration de la Ville à l'intercommunale de l'ECETIA Intercommunale SCRL.

230.

Proposition des candidats au Conseil d'administration de la Ville à l'intercommunale de l'ECETIA Finances SCRL.

231.

Autorisation d'ester en justice un dossier n°8121.

Mme l'Échevin Maggy YERNA

232.

Prend connaissance de la liste des candidatures reçues suite à l'appel public lancé le 4 février 2019 en vue du renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du territoire et de Mobilité et décide de demander à l'Exécutif Régional Wallon d'instituer une Commission communale consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) composée, de 16 membres effectifs siégeant avec voix délibérative et de 29 membres suppléants.

233.

Mise à disposition d'un agent A.P.E. à l'ASBL « CENTRE SPORTIF LOCAL INTÉGRÉ D'ANGLEUR » - adoption du texte de la convention de mise à disposition.

234.

Désignation, au 1er juin 2019, d'un agent technique en chef - échelle D10 nommé, pour exercer les fonctions supérieures de Chef de bureau technique - échelle A1.

235.

Désignation, au 1er mai 2019, d'un employé d'administration échelle D4 nommé - chef de service administratif f.f., pour exercer les fonctions supérieures de chef de bureau administratif - échelle A1.

Mme l'Échevin Julie FERNANDEZ FERNANDEZ

236.

Désignation des représentants de la Ville à la Commission consultative communale des Aînés.

M. l'Échevin Pierre STASSART

237.

Acceptation à la date du 31/12/2018, sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, de la démission de ses fonctions présentée par une Directrice d'école, en fonction à l'école fondamentale de la rue Basse-Wez, 54 à 4020 Liège.

238.

Acceptation à la date du 31/03/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une institutrice maternelle dans l'enseignement fondamental.

239.

Acceptation à la date du 30/06/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une maîtresse d'éducation physique dans l'enseignement fondamental.

240.

Acceptation à la date du 31/07/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une institutrice maternelle en fonction dans l'enseignement fondamental.

241.

Acceptation à la date du 31/07/2018, sous réserve de son admission à la pension prématurée pour inaptitude physique définitive, de la démission de ses fonctions présentée par une institutrice maternelle en fonction dans l'enseignement fondamental.

242.

Acceptation à la date du 31/08/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions d'une directrice d'école dans l'enseignement fondamental.

243.

Acceptation à la date du 31/01/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une institutrice maternelle dans l'enseignement fondamental.

244.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Sart Tilman, 376 à 4031 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

245.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue Général de Gaulle 89 à 4020 Liège, pendant la période du 01/10/2018 au 29/12/2018.

246.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maîtresse de morale non confessionnelle, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

247.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 6/26 périodes/semaine, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école de la rue Fraîche, 14 à 4032 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

248.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 14/09/2018 au 13/09/2019, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

249.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, à raison de 6/26 périodes/semaine, à une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Rabosée, 10 à 4020 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

250.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale de la rue des Croix-de-Guerre, 2 à 4020 Liège, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

251.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique : néerlandais, en fonction à l'école fondamentale de la rue des Grands-Prés, 202 à 4032 Liège, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

252.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice maternelle chargée des cours en immersion linguistique : anglais, en fonction à l'école fondamentale du boulevard d'Avroy 96 à 4000 Liège, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

253.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais, en fonction à l'école fondamentale du boulevard d'Avroy 96 à 4000 Liège, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

254.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de l'avenue de Péville, 232 à 4030 Liège, pendant la période du 09/05/2018 au 07/06/2018 et du 08/06/2018 au 07/07/2018.

255.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de la Haminde, 35 à 4030 Liège, pendant la période du 04/02/2019 au 05/03/2019.

256.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une institutrice primaire en fonction à l'école du Parc Sauveur, 5 à 4032 Liège, de la rue Fraîche 14, 4032 Liège, de la rue de la Haminde 35, 4030 Liège du 18/04/2017 au 16/07/2017.

257.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Longue, 46 à 4000 Liège, du 01/01/2019 au 30/06/2019.

258.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 14/09/2018 au 13/09/2019, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

259.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la place des Combattants, 1 à 4020 Liège, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

260.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 12/24 périodes/semaine, à une institutrice primaire, en fonction à l'école de la rue du Laveu, 52 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

261.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une puéricultrice à l'école fondamentale de la rue François Lefèbvre, 66 à 4000 Liège, du 01/01/2019 au 30/06/2019.

262.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à une maîtresse de morale non confessionnelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

263.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique : anglais, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

264.

Octroi d'un congé pour prestations réduites pour enfants de moins de 14 ans à charge soit 6/24 périodes/semaine, à un maître d'éducation physique, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

265.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 13/26 périodes/semaine à une institutrice maternelle, dans l'enseignement fondamental, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

266.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique : anglais, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

267.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2018 au 31/08/2019, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

268.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

269.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Rabosée, 10 à 4020 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

270.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à une maîtresse de morale non confessionnelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

271.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 17/09/2018 au 13/07/2019, à une maîtresse de morale non confessionnelle en fonction dans l'enseignement fondamental.

272.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à une institutrice maternelle, à l'école fondamentale ordinaire de la rue Xhovémont, 145 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

273.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Sart Tilman 376 b à 4031 Liège du 01/09/2018 au 31/08/2019.

274.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à une maîtresse de morale non confessionnelle en fonction dans l'enseignement fondamental.

275.

Octroi d'un congé en vue de l'adoption, de la tutelle officieuse ou d'un placement en famille d'accueil, à une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard Ernest Solvay 246 à 4000 Liège, du 14/01/2019 au 24/02/2019.

276.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 30/09/2018 et du 01/10/2018 au 28/06/2019, à un maître de morale non confessionnelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

277.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une institutrice maternelle en fonction à l'école fondamentale de la rue François Lefèbvre, 66 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

278.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue de la Haminde, 35 à 4030 Liège, du 01/09/2018 au 28/02/2019.

279.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la place Vieille-Montagne 13 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 06/01/2019.

280.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à un maître de morale non confessionnelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

281.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour cause de maladie à des fins thérapeutiques, à une institutrice maternelle en fonction aux écoles fondamentales de la rue du Perron 126 et du boulevard Ernest Solvay 246 à 4000 Liège, du 01/01/2019 au 30/06/2019.

282.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à un instituteur primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue Général de Gaulle, 89 à 4020 Liège.

283.

Disponibilité totale par défaut d'emploi du 01/09/2018 au 30/09/2018 et perte partielle de charge du 01/10/2018 au 31/08/2019 d'une maîtresse de morale non confessionnelle dans l'enseignement fondamental.

284.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue des Grands Prés, 202 à 4032 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019 inclus.

285.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 08/10/2018 au 31/08/2019, d'une institutrice primaire, nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale du Parc Sauveur, 5 à 4032 Liège.

286.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice primaire, nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue de Porto, 76 à 4020 Liège, le 17/09/2018.

287.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice maternelle chargée des cours en immersion linguistique anglais, nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale du boulevard d'Avroy, 96 à 4000 Liège, du 20/12/2018 au 21/12/2018 inclus.

288.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, le 29/06/2018, d'une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Laveu, 56 à 4000 Liège.

289.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice primaire, nommée à titre définitif à raison de 24/24 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue des Croix-de-Geurre 2 à 4020 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019 inclus.

290.

Désignation dans une fonction de direction à titre stagiaire dans l'enseignement fondamental ordinaire.

291.

Désignation dans une fonction de direction à titre stagiaire dans l'enseignement fondamental ordinaire.

292.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 30/06/2019.

293.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (12/24 périodes/semaine) à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de l'avenue de Péville, 232 à 4030 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

294.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle, (soit 6/26 périodes par semaine), à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la place Vieille-Montagne, 13 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

295.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 4/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une maîtresse de religion catholique en fonction aux écoles fondamentales ordinaires de la rue de Herve 320 à 4030 Liège et de la rue de Porto 76 à 4020 Liège, du 01/11/2018 au 30/06/2020.

296.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 12/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Laveu 56 à 4000 Liège, du 07/01/2019 au 30/06/2019.

297.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (soit 24/24 périodes/semaine) pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre de leur ménage ou de leur famille qui souffre d'une maladie grave, à une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglaise, nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard d'Avroy, 96 à 4000 LIÈGE, pendant la période du 16/11/2018 au 15/12/2018.

298.

Octroi d'une interruption complète de la carrière professionnelle, soit 24/24 périodes/semaine, à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

299.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de la Vaussale 8 à 4031 Liège, pour une partie de son horaire (soit 4/24 périodes/semaine), pendant la période du 06/02/2019 au 30/06/2019.

300.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle (12/24 périodes/semaine) à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la place des Combattants, 1 à 4020 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

301.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (soit 24/24 périodes/semaine) demandée par une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique (anglais), en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue des Croix-de-Guerre, 2 à 4020 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

302.

Octroi d'une interruption partielle (soit 12/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la place Vieille-Montagne, 13 à 4000 Liège du 01/09/2018 au 31/08/2019.

303.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 13/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la place des Combattants, 1 à 4020 Liège, du 01/11/2018 au 30/06/2019.

304.

Octroi d'une interruption partielle (soit 4/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire du bd d'Avroy, 178, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

305.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 13/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard Kleyer, 36 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 30/04/2019.

306.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (6/26 périodes/semaine) à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la rue du Perron, 126 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

307.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle, (soit 6/26 périodes par semaine), à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la place Vieille-Montagne, 13 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

308.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 4/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, du 01/09/2018 au 30/04/2020.

309.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle (7/36 périodes/semaine) à une puéricultrice, en fonction à l'école fondamentale de l'avenue Brigade Piron, 1 à 4020 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

310.

Octroi d'une interruption partielle (soit 4/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue des Rivageois, 17 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 30/06/2019.

311.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (24/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, du 25/05/2018 au 24/06/2018.

312.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 4/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, du 01/10/2018 au 30/05/2020.

313.

Octroi d'une interruption partielle (soit 12/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue de la Haminde, 35 du 01/09/2018 au 31/08/2019.

314.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle (4/24 périodes/semaine) à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Pont de Wandre, 159 à 4020 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

315.

Octroi d'une interruption partielle, soit 6/26 périodes/semaine, de la carrière professionnelle, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale du boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

316.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (soit 24/24 périodes/semaine) demandée par une maîtresse d'éducation physique, en fonction aux écoles fondamentales ordinaires de la rue des Rivageois, 17 et de la rue Agimont, 26 à 4000 Liège, du 01/10/2018 au 18/12/2018, suivie d'une mise en disponibilité totale pour convenance personnelle, du 19/12/2018 au 31/08/2019.

317.

Octroi d'une interruption partielle (soit 6/26 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la place de la Libération, 3 à 4020 Liège du 01/09/2018 au 31/08/2019.

318.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de la Haminde, 35 à 4030 Liège, pendant la période du 01/03/2019 au 31/05/2020.

319.

Octroi d'une interruption totale (soit 24/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une maîtresse de religion catholique, en fonction dans l'enseignement fondamental, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

320.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Rabosée 10 à 4020 Liège, du 29/04/2019 au 28/12/2020.

321.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 5/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle pour la période du 01/03/2019 au 31/10/2020.

322.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 08/03/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Herve, 320 à 4030 Liège.

323.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 12/06/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Général de Gaulle, 89 à 4020 Liège.

324.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 26/02/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 Liège.

325.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 24/09/2018, d'un instituteur primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

326.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, le 23/05/2018, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège.

327.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 12/06/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

328.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/05/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

329.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/09/2018, d'un Directeur d'école fondamentale.

330.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 10/01/2019, d'une puéricultrice en fonction dans l'enseignement fondamental.

331.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 24/09/2018, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue François Lefèbvre, 62 à 4000 Liège.

332.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 09/11/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

333.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 08/11//2018, d'un instituteur primaire à l'école fondamentale ordinaire de la rue Général de Gaulle, 89 à 4020 Liège.

334.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 28/02/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue Fraîche, 14 à 4032 Liège.

335.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/01/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Laveu, 56 à 4000 Liège.

336.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 29/01/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

337.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 11/01/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire du boulevard d'Avroy 96 à 4000 Liège.

338.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/01/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction dans les écoles fondamentales ordinaire du boulevard Ernest Solvay 246, de la place Vieille Montagne 13 et de la rue Saint-Gilles 572 à 4000 Liège.

339.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 18/01/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

340.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 05/02/2019, d'une institutrice primaire, en fonction aux écoles fondamentales ordinaires du Boulevard d'Avroy 178 à 4000 Liège, de la place des Combattants, 1 à 4020 Liège, de la rue du Laveu, 52 à 4000 Liège et de la rue du Laveu, 56 à 4000 Liège.

341.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 27/02/2019, d'un instituteur primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

342.

Prise d'acte de la mise en disponibilité partielle pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type IV à quart-temps), d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique : anglais, à partir du 01/10/2018.

343.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 07/12/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

344.

Prise d'acte, à partir du 01/01/2019, de la mise en disponibilité partielle pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type IV à quart-temps), d'un instituteur maternel.

345.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 28/05/2018 au 24/06/2018, d'une maîtresse de religion islamique, en fonction aux écoles fondamentales ordinaires de la rue de la Vaussale, 8 à 4031 Liège, de la rue Général de Gaulle, 89 à 4020 Liège, du boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège et à l'école fondamentale spécialisée de la place Crève-Coeur, 1 à 4000 Liège.

346.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 24/09/2018, d'une Directrice d'école fondamentale.

347.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 22/05/2018 au 31/05/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

348.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 14/05/2018, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

349.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 12/12/2018 au 06/01/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école de la rue Xhovémont, 145.

350.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type I) d'une institutrice primaire, en fonction dans l'école fondamentale ordinaire de la rue de la Liberté, 25 à 4020 Liège, à la date du 01/01/2019.

351.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type I) à raison de 26/26 périodes/semaine, d'une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale du bd Ernest Solvay, 246 à la date du 01/09/2018.

352.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 07/06/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

353.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 14/12/2018, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

354.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 23/11/2018 au 02/12/2018, le 15/01/2019 et à partir du 28/01/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue Agimont, 26 à 4000 Liège.

355.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 16/01/2019, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de l'avenue Brigade Piron 1 à 4020 Liège.

356.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 28/02/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

357.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 28/01/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue du Général de Gaulle 89 à 4020 Liège.

358.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 26 au 27/03/2019, d'une puéricultrice, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue François Lefèbvre, 66 à 4000 Liège.

359.

Désignation à titre temporaire dans un emploi de direction de plus de 15 semaines dans l'enseignement fondamental ordinaire.

360.

Désignation à titre temporaire dans un emploi de direction de plus de 15 semaines dans l'enseignement fondamental ordinaire.

361.

Octroi d'un congé pour prestations réduites pour enfants de moins de 14 ans à charge, à un instituteur primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de Fexhe, 58 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

362.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 6/24 périodes/semaine, à une maîtresse de seconde langue, en fonction aux écoles fondamentales spécialisées du boulevard Ernest Solvay, 244 à 4000 Liège et de la rue de la Vaussale, 10-14 à 4031 Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

363.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à une logopède, nommée à titre définitif à raison de 30/30 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 14 à 4031 Liège, à raison de 6/30 périodes/semaine, pendant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

364.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice maternelle nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue Monulphe, 78 à 4000 Liège, du 01/01/2019 au 31/08/2019 inclus.

365.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, le 06/09/2018 d'une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale spécialisée Léona Platel.

366.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 03/09/2018 au 13/09/2018, d'une logopède, nommée à titre définitif, à raison de 24/30 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 Liège.

367.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 4/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 Liège, du 05/11/2018 au 30/06/2020.

368.

Octroi d'une interruption partielle (soit 4/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la place Crève-Coeur, 1 à 4000 Liège du 01/09/2018 au 31/08/2019.

369.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 6/30 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une logopède, en fonction à l'Institut royal pour handicapés de l'ouïe et de la vue (enseignement fondamental) rue Monulphe 78 à 4000 Liège, du 07/01/2019 au 06/09/2020.

370.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 Liège pour un cinquième-temps (soit 4/24 périodes/semaine), pendant la période du 01/09/2018 au 18/03/2019.

371.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à une logopède, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 14 pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

372.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle à une institutrice primaire, en fonction à l'Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue (enseignement fondamental), rue Monulphe, 78 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

373.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (12/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la place Sainte-Walburge, 1 à 4000 Liège, du 01/09/2018 au 30/04/2019.

374.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle, (soit 12/24 périodes/semaine), à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisé du quai de Wallonie, 3 à 4000 Liège, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

375.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une puéricultrice, en fonction à l'école fondamentale spécialisée du quai de Wallonie, 2 à 4000 Liège pour un cinquième-temps (soit 6/32 périodes/semaine), pendant la période du 01/09/2018 au 30/04/2020.

376.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe 78 à 4000 Liège.

377.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 10 à 4031 Liège.

378.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 01/02/2019, d'une logopède, en fonction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

379.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 16/01/2019 au 06/02/2019 et le 25/03/2019, d'une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Herve, 230 à 4030 Liège.

380.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 14/05/2018, d'une puéricultrice, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 Liège.

381.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 13/03/2018 au 18/03/2018, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 10 à 4031 Liège.

382.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 11/12/2018, d'une logopède, en fonction à l'Institut royal pour handicapés de l'ouïe et de la vue (enseignement fondamental) rue Monulphe 78 à 4000 Liège.

383.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du directeur de l'école fondamentale de la rue Bonne Nouvelle, 7B, à partir du 02/10/2018.

384.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 23/11/2018, d'une directrice, dans l'enseignement fondamental.

385.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 17/04/2018, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

386.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à un professeur de cours pratiques/techniques (secrétariat bureautique), pendant les périodes suivantes, les 11/01/2019 au 09/02/2019, 10/02/2019 au 11/03/2019 et 12/03/2019 au 10/04/2019..

387.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue du 01/09/2017 au 28/02/2018.

388.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à un professeur de cours généraux (éducation physique), nommée à titre définitif à raison d'un horaire complet dans l'enseignement secondaire inférieur, en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.

389.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à une logopède, en fonction à l'Établissement mixte d'Enseignement secondaire spécialisé, du 01/10/2018 au 30/09/2019.

390.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français) et de cours généraux (morale), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

391.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (peinture-revêtement murs et sols), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/09/2016 au 30/06/2017.

392.

Octroi d'un congé pour activités sportives à un professeur de cours généraux (éducation physique) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, du 11 au 22/02/2019.

393.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

394.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

395.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de morale, à l'École Léopold Mottet, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

396.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à un professeur de cours généraux (éducation plastique), pendant la période du 01/02/2019 au 02/03/2019.

397.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (mécanique automobile), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

398.

Octroi d'un congé pour activités sportives à un professeur de cours généraux (éducation physique) dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice, les 24, 29, 30/04 et 03/05/2019.

399.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 28/01/2019 au 01/02/2019 d'une psychologue à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue - Enseignement secondaire.

400.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle demandée par une kinésithérapeute, en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, pour une partie de son horaire (soit 6/32 heures/semaine), pendant la période du 12/01/2019 au 30/06/2020.

401.

Octroi d'une interruption partielle (soit 15/30 périodes/semaine) de la carrière professionnelle à une logopède, en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue - Enseignement secondaire, pendant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

402.

Octroi d'une interruption partielle de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental, à une logopède, pendant la période du 01/11/2018 au 31/08/2019.

403.

Désignation dans une fonction de direction à titre stagiaire dans l'enseignement secondaire spécialisé.

404.

Acceptation à la date du 30/09/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours généraux (mathématiques).

405.

Acceptation à la date du 31/07/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un Directeur.

406.

Acceptation à la date du 31/07/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une éducatrice-économiste.

407.

Acceptation à la date du 31/08/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une sous-Directrice.

408.

Acceptation à la date du 31/08/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours généraux (français).

409.

Démission d'un professeur de cours généraux (néerlandais et langues germaniques) pour une partie de sa nomination, soit 100/800 périodes/année dans l'enseignement supérieur à la date du 01/09/2018.

410.

Pension prématurée pour inaptitude physique définitive d'un professeur de cours généraux (mathématiques, sciences) à la date du 01/12/2016.

411.

Prolongation d'une disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type IV 1/4 tps) et acceptation à la date du 30/06/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure).

412.

Acceptation à la date du 31/08/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours pratiques (horticulture et mécanique agricole, horticole et sylvicole).

413.

Acceptation à la date du 31/07/2019, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours pratiques/techniques (cuisine familiale, économie sociale et familiale).

414.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (palefrenier), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

415.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (biologie/chimie), à l'Athénée communal Léonie de Waha du 03/09/2018 au 28/06/2019.

416.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours artistiques (art de la couleur), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 01/09/2018 au 30/06/2019.

417.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (carrosserie), à l'École des Arts et Métiers, au Centre d'Éducation et de Formation en alternance et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

418.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences économiques et sciences sociales), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

419.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Institut de Formation continuée, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

420.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématiques), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

421.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2017 au 29/06/2018, à un professeur de cours techniques (informatique, informatique de gestion et cours commerciaux), à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'École de Commerce et d'Informatique et à l'Institut de Travaux publics.

422.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (chimie/sciences), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance et à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

423.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2017 au 31/08/2018 et du 01/09/2018 au 31/08/2019, à une éducatrice.

424.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à un professeur de cours généraux (histoire), en fonction à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

425.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2017 au 29/06/2018, d'un professeur de cours de religion catholique, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

426.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et de cours pratiques (confection), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'École Léopold Mottet, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

427.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle à une maître-assistante (pédagogie et méthodologie), en fonction à la Haute École de la Ville de Liège, du 14/09/2018 au 13/09/2019.

428.

Poursuite des fonctions au-delà de la limite d'âge (65 ans) - acceptation à la date du 30/06/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours pratiques (cuisine).

429.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (boulangerie-pâtisserie), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

430.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 18/04/2018 au 04/05/2018, à une éducatrice-secrétaire, à l'Institut de Formation continuée.

431.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un éducateur, à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

432.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2016 au 30/06/2017 et du 01/09/2017 au 29/06/2018, à un professeur de cours artistiques (volume/sculpture), à l'Académie Royale des Beaux-Arts.

433.

Octroi d'un congé pour exercice d'une fonction donnant droit à une échelle de traitement inférieure, à un professeur de cours techniques/pratiques (boucherie-charcuterie), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance du 01/10/2017 au 29/06/2018.

434.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et de cours pratiques (confection), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'École Léopold Mottet, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

435.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (secrétariat-bureautique), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

436.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français-italien), à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'Institut des Langues modernes, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

437.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement, autre que l'enseignement universitaire, à un chargé d'enseignement, à l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège, du 01/09/2017 au 22/12/2017 et du 17/04/2018 au 09/05/2018.

438.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire, géographie, sciences sociales), à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

439.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (morale), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/05/2018 au 29/06/2018.

440.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (peinture - revêtements murs et sols), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

441.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (mécanique automobile), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

442.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire-sciences sociales), à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

443.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (horticulture), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

444.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de morale, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

445.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un agent administratif niveau 2 rang 1, à l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

446.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (informatique), à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

447.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences) et de cours techniques (horticulture et mécanique agricole, horticole et sylvicole), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

448.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématique et physique), à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 01/03/2018 au 29/06/2018.

449.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, du 01/03/2018 au 29/06/2018.

450.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais et anglais en immersion anglais), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/10/2018 au 28/06/2019.

451.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire en immersion anglaise/géographie en immersion anglaise), à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 01/09/2016 au 30/06/2017.

452.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et de cours pratiques (boulangerie-pâtisserie), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

453.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques/techniques (service en salle), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 03/09/2018 au 28/09/2018.

454.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à un professeur de cours généraux (espagnol), en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/09/2016 au 31/08/2017 et du 01/09/2018 au 31/08/2019.

455.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une sous-directrice, à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

456.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une éducatrice, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

457.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques et techniques (secrétariat-bureautique), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

458.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (secrétariat-bureautique), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

459.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (service en salle), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

460.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (géographie/sciences sociales), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 03/09/2018 au 30/09/2018 et du 01/10/2018 au 28/06/2019.

461.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (cuisine de restauration), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/09/2018 au 28/06/2019.

462.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/PPM (psychopédagogie), à l'Institut de Formation continuée, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

463.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques et techniques (coiffure), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

464.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (éducation plastique) et de cours techniques (arts appliqués), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 14/09/2017 au 13/09/2018.

465.

Octroi d'un congé pour motif impérieux d'ordre familial (30 journées maximum par année avec possibilité de fractionnement), à une éducatrice-secrétaire, en fonction à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2018 au 29/06/2019.

466.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences sociales et géographie), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la vue, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement Léonard Defrance, du 01/09/2017 au 28/02/2018.

467.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématiques), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

468.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (palefrenier), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

469.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (coiffure), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 23/04/2018 au 11/05/2018.

470.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), à l'École Léopold Mottet, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

471.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2018 au 31/08/2019, à une éducatrice-secrétaire, à l'Institut de Formation continuée.

472.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématique), à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 08/01/2018 au 02/06/2018.

473.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (carrosserie), à l'École des Arts et Métiers, au Centre d'Éducation et de Formation en alternance et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

474.

Octroi d'un congé pour exercer une fonction de promotion dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (construction), à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 15/01/2018 au 01/06/2018.

475.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'École Léopold Mottet et à l'Institut de Technologie, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

476.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (secrétariat-bureautique), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 14/09/2018 au 13/09/2019.

477.

Prolongation d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à un professeur de cours techniques et pratiques en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

478.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours artistiques (art de la couleur), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

479.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), à l'Institut de Formation continuée, du 14/09/2016 au 13/09/2018.

480.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

481.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une éducatrice-secrétaire, à l'Institut de Travaux publics, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

482.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (électronique/électricité et électronique de l'automobile), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance du 14/09/2018 au 13/09/2019.

483.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux/techniques (cours commerciaux/sciences économiques), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

484.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à un professeur de cours généraux (histoire - sciences sociales), à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

485.

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifiés par des raisons de convenances personnelles à un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), en fonction à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/09/2018 au 31/08/2019.

486.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématiques), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

487.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à un professeur de cours techniques (mécanique industrielle), pendant la période du 07/01 au 06/04/2019.

488.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (espagnol/français), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

489.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (biologie/chimie), à l'Athénée communal Léonie de Waha du 01/09/2017 au 29/06/2018.

490.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (carrosserie), à l'École des Arts et Métiers, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

491.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de morale, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

492.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

493.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (informatique, comptabilité et cours commerciaux), à l'École de Commerce et d'Informatique du 01/09/2017 au 29/06/2018.

494.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (service en salle), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

495.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques (mécanique industrielle), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon du 03/09/2018 au 28/06/2019.

496.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (mécanique industrielle), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

497.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences économiques), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

498.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une éducatrice, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

499.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 07/12/2018 au 22/12/2018, à une éducatrice-secrétaire, à l'Institut de Formation continuée.

500.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français et italien), à l'Institut des Langues modernes, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique du 01/09/2015 au 30/06/2017.

501.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (secrétariat bureautique), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/09/2018.

502.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais, néerlandais), à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/09/2018 au 28/06/2019.

503.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours artistiques (art de la couleur et art du trait), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 29/06/2019.

504.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), de cours techniques (soins infirmiers, pédicurie médicale et bio-esthétique) et de cours pratiques (bio-esthétique), à l'Institut de Techniques artisanales, du 01/09/2016 au 30/06/2017 et du 01/09/2017 au 29/06/2018.

505.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à un professeur de cours techniques/pratiques (secrétariat-bureautique), à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.

506.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences) et de cours techniques (éducation technologique), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, à l'Athénée communal Léonie de Waha et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance du 03/09/2018 au 28/06/2019.

507.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 03/09/2018 au 28/06/2019, à un professeur de cours généraux (italien-allemand), à l'Athénée communal Léonie de Waha, à l'Athénée communal Maurice Destenay et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

508.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de religion orthodoxe, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

509.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (français), à l'Athénée Léonie de Waha du 01/09/2018 au 31/08/2019.

510.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (architecture et topographie), à l'Institut de Travaux publics, du 03/09/2018 au 28/06/2019.

511.

Adoption des modifications intervenues depuis le 21 mars 2019 dans la désignation du personnel de la Haute École pour l'année académique 2018-2019.

512.

Adoption des modifications intervenues depuis le 28 février 2019 dans la désignation du personnel de la Haute École pour l'année académique 2018-2019.

513.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un professeur de cours généraux (français), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 25/02/2019 au 10/05/2019.

514.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 03/02/2019 au 28/02/2019 d'un professeur de cours généraux (histoire) au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

515.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 11/02/2019 au 13/09/2019, d'une maître-assistante (pédagogie et méthodologie), nommée à titre définitif, à raison de 10/10 d'une charge complète, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

516.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un professeur de cours techniques (informatique), à l'École de Commerce et d'Informatique, du 04/09/2018 au 27/06/2019.

517.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 01/09/2018 au 31/08/2019, d'une maître-assistante (langue étrangère : néerlandais), nommée à titre définitif, à raison de 3.75/10 d'une charge complète, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

518.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, du 01/02/2019 au 28/02/2019 d'un professeur de cours généraux (français) au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

519.

Désignation de 2 professeurs invités à la Haute École de la Ville de Liège, pendant l'année académique 2018-2019 (période janvier - juillet 2019), afin d'assurer des charges de cours.

520.

Désignation à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant de secrétaire de direction dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

521.

Désignation à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant d'éducateur-économiste dans l'enseignement de promotion sociale.

522.

Désignation dans la fonction de Directeur de l'École supérieure des Arts pour un mandat de 5 ans.

523.

Désignation à titre temporaire dans un emploi définitivement vacant de sous-directeur dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

524.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle à un agent administratif de niveau 3, rang 1, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège, pour la période du 14/09/2018 au 13/09/2019.

525.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à un professeur de cours techniques/pratiques (économie sociale et familiale et soins aux personnes), en fonction au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, pour la période du 01/05/2019 au 31/12/2019.

526.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle pour assister un membre du ménage gravement malade à un agent administratif de niveau 2, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège, pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019.

527.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par un professeur de cours généraux (néerlandais et géographie et histoire en immersion : néerlandais), en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha, pendant la période du 03/09/2018 au 26/10/2018.

528.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle pour assister un membre du ménage gravement malade à un agent administratif de niveau 2, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège, pour la période du 01/06/2018 au 30/06/2018.

529.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à un professeur de cours techniques/pratiques (économie sociale et familiale et soins aux personnes), en fonction au Centre d'Éducation et de Formation en alternance et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, pour la période du 01/09/2018 au 30/04/2019.

530.

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à un maître-assistant (langues étrangères : anglais-allemand), en fonction à la Haute École de la Ville de Liège, pour la période du 01/10/2018 au 31/10/2018.

531.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle demandée par un professeur de cours généraux (français), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, pour une partie de son horaire (soit 9/22 périodes/semaine), pendant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

532.

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle à un professeur de cours techniques (analyse esthétique), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, pour la période du 01/09/2016 au 31/08/2017 (régularisation).

533.

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à un professeur de cours généraux (anglais) et de cours techniques (secrétariat-bureautique), en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

534.

Fin anticipée d'un congé pour mission d'un professeur de cours techniques et pratiques dans l'enseignement secondaire supérieur, en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à la date du 30/06/2018.

535.

Nomination définitive, à la date du 01/03/2019, d'un adjoint administratif de niveau 2+ dans un emploi de rang 2 à raison d'une demi-charge (19/38 heures/semaine) à l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège.

536.

Nomination à la date du 01/03/2019, d'un professeur de cours techniques:

- (carrelage) ; à raison de 80/800 périodes/année
- (construction) ; à raison de 200/800 périodes/année
- (gros-oeuvre) ; à raison de 60/800 périodes/année

et de cours pratiques:

- (carrelage) ; à raison de 295/1000
- (gros-oeuvre) ; à raison de 280/1000 dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

537.

Nomination à la date du 01/03/2019, d'un professeur de cours pratiques (économie sociale et familiale), à raison de 4/22 périodes/semaine et 1/30 période/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

538.

Nomination à la date du 01/03/2019, d'un professeur de cours techniques (cuisine familiale), à raison de 1/22 période/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

539.

Prise d'acte de la décision de la Communauté française d'une mise à la pension d'office à la date du 01.01.2018.

540.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 15/12/2018, d'une maître-assistante (langues étrangères : anglais-allemand), en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

541.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 23/01/2019, d'un professeur de cours généraux (français), en fonction au Centre d'Éducation et de Formation en alternance et à la Haute École de la Ville de Liège.

542.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 20/03/2017 au 17/04/2017, d'un professeur de cours techniques (informatique), en fonction à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Athénée communal Léonie de Waha.

543.

Mise en disponibilité, de plein droit, pour cause de maladie, d'un professeur de cours pratiques (bijouterie-joaillerie), en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à partir du 16/10/2018.

544.

Décision d'accorder une mise en disponibilité pour mission spéciale à un professeur de cours pratiques (coiffure), en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance et à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/01/2019 au 31/12/2020.

545.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 29/11/2018, d'un professeur de cours techniques/pratiques (secrétariat-bureautique), en fonction à l'École de Commerce et d'Informatique, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Athénée Maurice Destenay.

546.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 07/02/2019 au 11/02/2019, d'un professeur de cours généraux (français), en fonction à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique ainsi qu'au Centre d'Éducation et de Formation en alternance.

547.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, le 23/04/2018, du 26/04/2018 au 01/05/2018, le 14/05/2018 et du 08/06/2018 au 10/06/2018, d'un professeur de cours techniques (informatique), en fonction à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, au Centre d'enseignement secondaire Léonard DeFrance et à l'Athénée communal Léonie de Waha.

548.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 26/10/2017, d'un professeur de cours généraux (physique et mathématique), en fonction à l'Institut de Formation continuée.

549.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 04/12/2017 au 02/09/2018 et à partir du 04/12/2018, d'une éducatrice, en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.

550.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle (type I) précédant la pension de retraite d'une Directrice de la catégorie paramédicale de la Haute École de la Ville de Liège au 01/05/2017.

551.

Octroi d'une mise en disponibilité pour mission spéciale, du 09/11/2018 au 31/08/2019, d'une maître-assistante (pédagogie et méthodologie), nommée à titre définitif, à raison de 10/10 d'une charge complète, en fonction à la Haute École de la Ville de Liège.

552.

Octroi d'un congé pour mission à un professeur de cours généraux (géographie et histoire) à l'Athénée communal Léonie de Waha du 01/09/2018 au 31/08/2019.

553.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 30/04/2018 au 28/06/2018, d'une éducatrice, en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

554.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle (type I) précédant la pension de retraite d'un professeur de cours pratiques/techniques (électricité) au 01/09/2018.

555.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 21/03/2018 au 13/05/2018, d'un professeur de cours techniques et pratiques (secrétariat-bureautique), en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.

556.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle (type IV à 1/4 tps) précédant la pension de retraite d'un professeur de cours pratiques (peinture, revêtements murs et sols) à la date du 01/10/2018.

557.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 07/12/2018, d'une éducatrice, en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

558.

Octroi d'un congé pour mission à un professeur de cours généraux (morale), en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 01/01/2019 au 31/12/2021.

559.

Transformation de la mise en disponibilité pour convenance personnelle (type IV à 1/2 tps en type I) précédant la pension de retraite d'un professeur de cours généraux (morale) et de cours techniques (communication) à la date du 01/09/2018.

560.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle (type I) précédant la pension de retraite d'une maître-assistante au 01/10/2017.

561.

Rectificatif de la nomination en date du 01/03/2019, d'un professeur de cours techniques et pratiques (photomécanique couleur et infographie), dans l'enseignement secondaire supérieur et supérieur de promotion sociale.

562.

Rectificatif de la nomination à la date du 01/03/2019, d'un professeur de cours techniques (cuisine familiale), à raison de 22/22 périodes/semaine dans l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice.

563.

Nomination à la date du 01/03/2019, d'un professeur de cours pratiques (coiffure) à raison de 500/1000 périodes/année dans l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

564.

Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une conseillère psycho-pédagogique au Centre P.M.S.3, à partir du 02/05/2019.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Philippe ROUSSELLE



Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER